

# L'eau'bservatoire

DU SYNDICAT MIXTE

ARGUENON-PENTHIÈVRE

## Présentation et fonctionnement du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP)

Créé en 1972, le SMAP est une collectivité territoriale qui produit de l'eau potable et l'achemine vers les châteaux d'eau des communes, communautés de communes et syndicats de distribution d'eau potable de l'est des Côtes d'Armor. Le SMAP prélève l'eau à potabiliser dans la retenue de l'Arguenon située derrière le barrage, propriété du Conseil Général des Côtes d'Armor, entre Pléven et Plorec-sur-Arguenon.

À partir de 1997, le Syndicat s'engage dans des actions d'amélioration de la qualité des cours d'eau et plans d'eau du bassin versant de l'Arguenon, pour réduire les teneurs en nitrates, pesticides et l'eutrophisation. A partir de 2009, il élabore le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arguenon-Baie de la Fresnaye approuvé en 2014.

### Composition du SMAP

Le SMAP est administré par un Comité Syndical qui est composé d'élus issus de communes, communautés de communes et syndicats de distribution d'eau potable. Le comité est constitué à l'issue des élections municipales. En mai 2014, un nouveau comité élu pour 6 ans a été mis en place.

### Le Président et les trois Vice-présidents sont :

- ▶ **Michel Raffray**, Président, Délégué du Syndicat du Frémur
- ▶ **Daniel Baron**, 1<sup>er</sup> Vice-président en charge du SAGE et du Bassin Versant, Vice-Président de Lamballe Communauté
- ▶ **Yvon Berhault**, 2<sup>ème</sup> Vice-président en charge du suivi de la réglementation de la gestion de l'eau, et du bassin versant amont, Maire de Sévignac
- ▶ **Loïc Lemoine**, 3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des travaux, Président du Syndicat du Frémur

**Le territoire desservi en eau potable par le SMAP concerne 121 communes des Côtes d'Armor et le Nord de l'Ille-et-Vilaine**

 Communes distribuant directement l'eau à leurs habitants.

**COULEURS**  Communautés de communes et syndicats distribuant l'eau potable aux habitants



# Les Missions du Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre

## 1 Production d'eau potable :

10 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an pour 220000 habitants. Actuellement l'exploitant de l'Usine de la Ville Hatte de Pléven est la compagnie des eaux SAUR, pour le compte du SMAP, propriétaire de l'usine.

Entre 2006 et 2014, le SMAP a modernisé l'usine. Actuellement, les travaux consistent au renouvellement partiel des canalisations acheminant l'eau de l'usine vers les châteaux d'eau.



Barrage départemental et usine de la Ville Hatte à Pléven

## 2 Les actions d'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de l'Arguenon :

- Actions avec les collectivités, écoles, grand public menées en direct par le SMAP.
- Coordination des actions agricoles confiées par marchés publics à la Chambre d'Agriculture, le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB22), le Centre d'Etudes pour le Développement d'une Agriculture plus Autonome (CEDAPA), le laboratoire d'analyse LABOCEA.
- Suivi qualité des eaux confié par marché au Conseil Général.
- Coordination des actions menées par les communautés de communes (Arguenon-Hunaudaye, Pays de Duguesclin, Plancoët-Plélan) et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du lac de Jugon : bocage, entretien et restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques.



Démonstration de matériels de désherbage alternatif organisé par le SMAP

## 3 Mise en œuvre du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye de 2014 à 2019 :

- Sous le pilotage de la Commission Locale de l'Eau composée au moins de 50 % d'élus locaux, à 30 % d'utilisateurs (profession agricole, conchyliculture, riverains, associations...) et pour 20 % de représentants de l'Etat.



Réunion de Commission Locale de l'eau

### Territoire géographique des trois compétences du SMAP



### La Qualité de l'eau sur 9 mois à l'Usine de Pléven

OCTOBRE 2013 À JUIN 2014	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	42 mg/l	28 mg/l	
ISOPROTURON (Désherbant agricole)	0,035 µg/l	<0,02 µg/l	
AMPA (Désherbant utilisé par tous, issu de la dégradation du glyphosate)	0,1 µg/l	<0,05 µg/l	

Nitrates en mg/L : 😊 0 à 50, 😞 50-100, 😡 supérieur à 100  
 Isoproturon / AMPA en µg/L : 😊 0 à 0,1, 😞 0,1 à 2, 😡 supérieur à 2

Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement ; St Brieuc)

Tirage : 22 700 exemplaires (ensemble des foyers du SAGE Arguenon - Baie de la Fresnaye)  
 Rédaction-contact : Marie-Christine Toquet, Coordinatrice Sage - Bassin Versant Arguenon et Yann Shiokkos Technicien SAGE - Bassin Versant Arguenon  
 Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre - La Ville Hatte - 22130 PLÉVEN, Tél : 02 96 84 49 10  
 Direction de la Publication : M. RAFFRAY (Président du SMAP)  
 Conception : Eole Communication - Impression : Imprimerie Morvan-Fouillet  
 Crédits photos : SMAP

Syndicat Mixte  
 ARGUENON - PENTHIÈVRE

[www.smapp22.fr](http://www.smapp22.fr)

Adressez nous vos remarques à :  
[smappleven@wanadoo.fr](mailto:smappleven@wanadoo.fr)

